

*Les subsides*

pays. S'il en existe, c'est à mon insu. Au sein de la Communauté économique européenne par exemple, quand les échanges commerciaux d'un pays avec un partenaire donné dépassent la proportion des 20 p. 100, on s'en inquiète immédiatement et on veille à limiter l'augmentation du commerce avec le partenaire en question. On estime, dans cette communauté, qu'une proportion de 20 à 25 p. 100 représente le maximum autorisé, car une fois que l'on dépasse cette proportion, l'autre pays acquiert un certain contrôle sur l'économie de son partenaire.

Nous savons donc que les États-Unis absorbent actuellement 80 p. 100 de notre commerce, et que cette proportion est en hausse malgré quelques initiatives entreprises ces dernières années pour trouver d'autres débouchés.

Aux yeux du député, l'objectif à poursuivre est-il une proportion de 95 p. 100 de notre commerce avec les États-Unis? Quelles réponses donneraient-ils aux questions incessantes qu'on nous a posées lorsque notre délégation parlementaire s'est rendue dernièrement à Singapour, aux Philippines, en Indonésie et à Hongkong? Les hommes d'affaires et les représentants des milieux commerciaux internationaux nous demandaient pourquoi nous ne faisons pas davantage affaire avec cette contrée du monde. Ils voulaient savoir pour quelles raisons les Canadiens ne mettaient pas plus d'efforts à dégager de nouvelles options commerciales avec leur pays, en Asie.

• (1750)

On avait l'impression que les initiatives en vue de favoriser le commerce Nord-Sud avaient été prises aux dépens de mesures dynamiques pour favoriser le commerce dans de nouvelles régions, notamment avec les pays du bassin du Pacifique. Je voudrais entendre les remarques de mon collègue sur ces deux questions.

**M. Clark (Brandon—Souris):** Madame la Présidente, ces deux questions sont fort à propos et réfléchies. Le Canada est fortement tributaire de sa géographie. Ceux d'entre nous qui ont enseigné l'histoire du Canada et observé la vie politique au Canada ont dit parfois que la géographie jouait un rôle trop important au Canada. D'après bien des théories, le Canada est un des pays les plus difficiles au monde à gouverner à cause de sa géographie. Sans doute, la présence même du bouclier canadien représente un immense obstacle que le gouvernement doit s'ingénier à surmonter. A cause de notre situation géographique, nous avons établi avec les États-Unis des relations commerciales plus stables qu'avec d'autres pays dans de nombreuses parties du monde où il y aurait d'autres possibilités.

Le député a mentionné l'Europe où presque chaque pays est entouré de deux ou trois voisins limitrophes alors que nous n'avons qu'une seule frontière.

Les plus petits pays qui se sont engagés dans la Communauté économique européenne partagent probablement certaines des craintes que j'ai entendu des Canadiens exprimer aujourd'hui. Par exemple, j'entends des gens qui demandent comment un pays de 25 millions d'habitants peut coexister avec un de 250 millions. Bien que ce soit une question logique, la réponse se trouve d'abord, à mon avis, dans notre propre pays. Cette proportion existe depuis toujours et nous sommes fiers des relations pacifiques que nous avons maintenues constamment avec les États-Unis.

Il y a également des exemples en Europe où de très petits pays se sentent aussi à l'aise avec un accord de libre-échange que les grands pays. En fait, les pays supplient qu'on les admette dans la Communauté économique européenne. La Grèce, le Portugal et l'Espagne viennent d'entrer dans la Communauté et la Turquie voudrait faire de même. Le Luxembourg est un exemple de petit pays qui coexiste sans difficulté avec les grands.

Il ne s'ensuit pas automatiquement que les petits soient menacés d'aucune façon par des relations avec les grands, à moins que ces petits pays n'aient pas confiance en eux-mêmes.

Certains d'entre nous ont regardé la partie de football pendant la fin de semaine. Les équipes qui n'étaient pas censées gagner ont en fait remporté la victoire. Si elles avaient entamé la partie avec le même sentiment d'insécurité que, dit-on, certains Canadiens éprouvent aujourd'hui, elles auraient probablement été battues avant même que ne commence la partie.

L'essentiel de l'accord est que nous devons croire en nous-mêmes. Dans un monde parfait, je préférerais certainement que nous fassions moins de commerce avec les États-Unis. Bien qu'il me soit pénible de constater que 77 p. 100 de notre commerce se fasse avec les États-Unis, je sais pertinemment que les efforts déployés jusqu'ici pour y remédier ont échoué, en dépit de l'intervention du gouvernement dans bien des cas, parce que très franchement il est avantageux économiquement pour les producteurs et les consommateurs canadiens de poursuivre ces échanges commerciaux.

Je ne crois pas que nous ayons mis tous nos oeufs dans le même panier. Le gouvernement déploie tous ses efforts pour développer le commerce avec les pays du bassin du Pacifique, comme le fait également l'industrie canadienne. Par exemple, lorsque j'ai fait savoir au président du Conseil canadien du porc qu'il m'était impossible de le joindre, il m'a dit qu'il allait à Tokyo pour y trouver des débouchés pour le porc frais canadien.

Nous devrions également souligner que l'accord de libre-échange est établi dans le cadre général du GATT. Il fait partie d'un tout et n'est pas censé être isolé. En libéralisant les échanges commerciaux avec les États-Unis et en améliorant l'accord du GATT, on protégera très certainement les intérêts des consommateurs et des producteurs canadiens.

**M. Gottselig:** Madame la Présidente, je voudrais féliciter le député de Brandon—Souris (M. Clark) pour l'excellent exposé qu'il a fait cet après-midi. Depuis que le débat sur le libre-échange a été entamé, les camps ont été nettement définis, selon les idéologies politiques surtout. On a pu le constater clairement dans les quotidiens de l'ouest et de l'est du Canada, dans les publications agricoles et dans les positions exprimées par les porte-parole en matière de libre-échange.

Le débat politique qui fait rage sur cette question au Canada devrait être confiné davantage à la Chambre et peut-être aussi aux assemblées législatives de tout le pays, au lieu de prendre l'ampleur que certains des participants veulent lui donner.

Il ne fait aucun doute que la question du libre-échange est très complexe. Je crois cependant qu'elle mérite qu'on l'étudie soigneusement en examinant les véritables difficultés au lieu de se répandre en discours, surtout quand ils sont de caractère purement politique.